

Tyvek® VO et Tyvek® VP'X

Écrans pare-pluie en fibres de polyéthylène thermoliées, destinés à la protection des éventuelles pénétrations d'eau au travers du revêtement extérieur



► Conforme aux exigences des DTU 31.2 et 41.2.

► Grande résistance mécanique.

► Forte perméabilité à la vapeur d'eau.

► Étanche à l'eau.

Domaines d'emploi

- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction.
- Protection provisoire des parois en attente de la pose du revêtement extérieur.

Mise en œuvre

Fixer le pare-pluie en face froide de la paroi, en le déroulant horizontalement, soit par des pointes soit par des agrafes, en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (10 cm).

Caractéristiques

| Produit | Perméance | Résistance à la rupture en N/5 cm (NF EN 12311-1) | Allongement à la rupture en % (NF EN 12311-1) |
|-------------|----------------------------|---|---|
| Tyvek® VO | valeur $S_d \leq$ à 0,05 m | L x T : 250 x 250 | L x T : 14 x 20 |
| Tyvek® VP'X | valeur $S_d \leq$ à 0,04 m | L x T : 320 x 280 | L x T : 13 x 21 |

Conditionnement

| Produit | Dimensions des rouleaux | Poids | Conditionnement divisible |
|-------------|---------------------------------|-----------------|----------------------------|
| Tyvek® VO | 100 m x 2,80 m 50 m x 1,50 m | 23,5 kg 7 kg | 30 rouleaux 54 rouleaux |
| Tyvek® VP'X | 50 m x 1,50 m | 12 kg | 24 rouleaux |

Informations complémentaires

Tyvek® VO et Tyvek® VP'X, peuvent être utilisés en écrans de sous-toiture.

Tyvek® VO : classe : R1 ;
Tyvek® VP'X : classe : R2.

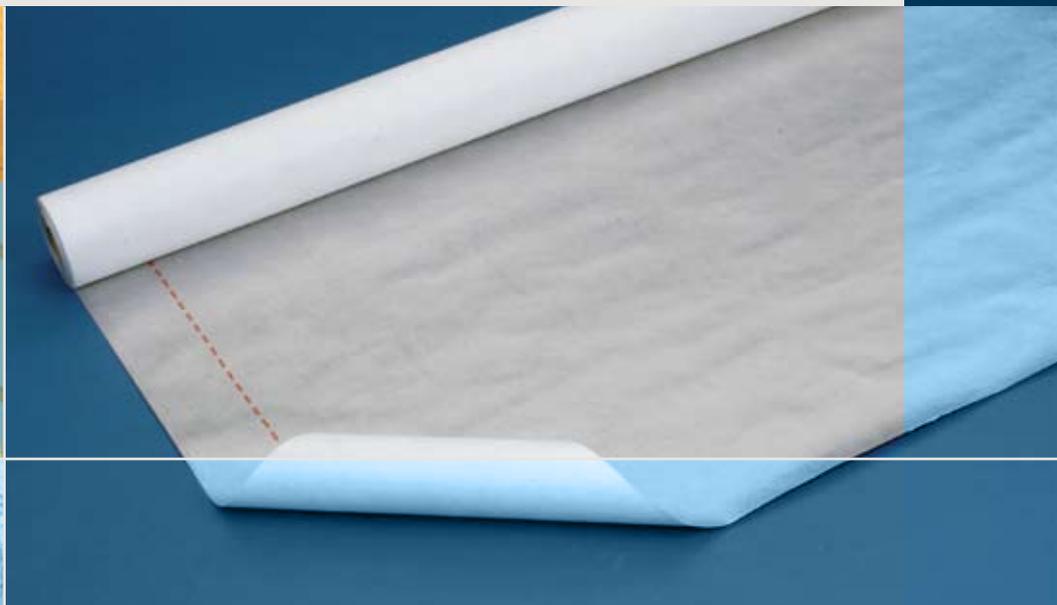
Documents de référence

DTU 31.2 – construction de maisons et bâtiments à ossature bois.

DTU 41.2 – revêtements extérieurs en bois.

Tyvek® Reflex

Écran pare-pluie aluminisé destiné à la protection des éventuelles pénétrations d'eau au travers du revêtement extérieur et à l'amélioration du confort d'été



▶ Conforme aux exigences des DTU 31.2 et 41.2

▶ Grande résistance mécanique.

▶ Forte perméabilité à la vapeur d'eau.

▶ Étanche à l'eau.

▶ Forte réflectivité de surface : coefficient de réflexion 80 % *(PV CSTB N° CPM/05-0013)

*Émissivité ϵ : 20%

Domaine d'emploi

- Renforcement de l'étanchéité à l'air de la construction.
- Renforcement du confort d'été.
- Protection provisoire des parois en attente de la pose du revêtement extérieur.

Mise en œuvre

- Fixer le pare-pluie en face froide de la paroi, en le déroulant horizontalement, soit par des pointes soit par des agrafes, en respectant les recouvrements horizontaux (5 cm) et les recouvrements verticaux (10 cm).
- Poser les contre-lattes en respectant une épaisseur de 38 mm minimum afin d'optimiser l'effet de cheminée entre le revêtement et le pare-pluie.

- Poser des profilés de ventilation (grilles anti-rongeurs, etc.) en parties basse et haute, en prenant soin d'arrêter le revêtement à 5 mm minimum du haut, pour assurer une bonne évacuation des calories.

Informations complémentaires

Tyvek® Reflex peut être utilisé en écran de sous-toiture en pose directe sur isolant. Tyvek® Reflex : classe R1 (jusqu'à 60 cm d'entraxe entre chevrons ou fermettes si pose directe sur isolant)

Documents de référence

DTU 31.2 – construction de maisons et bâtiments à ossature bois.
DTU 41.2 – revêtements extérieurs en bois.

Caractéristiques

| Perméance | Résistance à la déchirure au clou (NF EN 12310-1) | Résistance à la rupture en N/5 cm (NF EN 12311-1) | Allongement à la rupture en % (NF EN 12311-1) |
|--------------------------|---|---|---|
| valeur $S_d \leq 0,04$ m | L x T : 90 x 85 | L x T : 245 x 215 | L x T : 9 x 13 |

Conditionnement

| Dimensions des rouleaux | Poids | Conditionnement divisible |
|-------------------------|----------------|---------------------------|
| 50 m x 1,50 m | ≈ 7 kg | 54 rouleaux |